

Numéro 2015-01
Avril 2015

Périodique d'informations municipales

**Recensement
P.3**

**Enfance &
Jeunesse
P. 6 & 7**

**Social,
aide au transport,
téléassistance
P. 18 & 19**



AU SOMMAIRE :

**CADRE DE VIE
PAGES 4 & 5**

**VIE ASSOCIATIVE
PAGES 8 & 9**

**DOSSIER SPECIAL
DEBAT D'ORIENTATION
BUDGETAIRE - PAGES 12 & 13**

**DEVELOPPEMENT DURABLE
PAGES 11, 14 & 15**



Le Mot du Maire

Chères Fontenilloises et chers Fontenillois

Plusieurs mois sont passés mais nous n'oublions pas les terribles attentats du mois de janvier, attaquant les fondements de liberté et de laïcité de notre République. Le formidable mouvement citoyen qui a vu se regrouper de nombreux Fontenillois sur la place de la Mairie montre à quel point, nous aussi, sommes attachés aux valeurs fondamentales de notre pays. Je remercie les personnes venues en nombre et en famille se recueillir ce dimanche 11 janvier autour d'un objectif commun : « Bien vivre Ensemble ».

Ce « Bien vivre Ensemble », c'est aussi bien vivre dans sa commune et nous, élus municipaux, devons en être les garants, par le biais de nos actions mais aussi par celui des orientations budgétaires que nous envisageons pour notre commune.

Comme l'ensemble des communes, Fontenilles subit les baisses des dotations de l'Etat et nous avons le devoir d'être vigilants à la maîtrise du budget communal et de veiller à son équilibre. Comment faire mieux ou aussi bien avec moins de moyens ? Nous avons présenté nos perspectives financières lors du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) le 31 mars 2015 en Conseil Municipal.

Nous n'actionnerons pas le levier fiscal de façon abrupte afin de ne pas asphyxier les ménages et mènerons une politique des dépenses raisonnée, raisonnable et cohérente, conscients des enjeux à venir et des besoins grandissants en terme d'équipements. De nombreuses actions ont déjà été menées sur l'année écoulée qui permettent une lisibilité sur les années à venir : maîtrise des charges de fonctionnement, comptabilité analytique, renégociation des contrats, mutualisation des services...

Des réhabilitations de bâtiments aujourd'hui énergivores, l'extinction de l'éclairage public font partie aussi des projets à mener dans un souci de recherche d'économies.

Un dossier sur les finances vous est proposé à ce sujet en page centrale de ce journal.

L'intercommunalité a aussi un rôle important à jouer et notamment grâce à la mutualisation de certains services. Les commandes groupées permettent de meilleurs prix pour une prestation équivalente. La création d'un nouveau service sur le traitement de l'instruction des dossiers d'urbanisme à la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine permettra à partir de janvier 2016 de pallier le désengagement des services de l'Etat.

Que toutes ces contraintes ne nous fassent pas oublier notre vocation à accompagner la population et notamment le tissu éducatif, associatif et économique.

Une convention signée entre la Mairie de Fontenilles et l'INP, prestigieux institut, formateur d'ingénieurs-chercheurs, montre notre envie d'accompagner les jeunes Fontenillois dans leur parcours éducatif en leur faisant découvrir le monde scientifique.

La charte d'accompagnement proposée aux associations permet de créer du lien et de les aider à mieux fonctionner.

Nous travaillons aussi ardemment à la réalisation d'une zone économique à haute valeur ajoutée, créatrice d'emploi pour notre territoire et les Fontenillois.

C'est **Ensemble**, dans cette relation de proximité de nos citoyens et de leur préoccupations que nous souhaitons continuer l'action municipale engagée depuis maintenant une année : **près de vous et à votre service** pour préserver l'identité de Fontenilles tout en regardant vers l'avenir et en préparant celui des générations à venir.

Fabienne VITRICE
Maire de Fontenilles



Fabienne VITRICE

Maire de
Fontenilles

Près de vous, et à
votre service pour
préserver
l'identité de
Fontenilles tout
en regardant vers
l'avenir

Vie Municipale

Recensement

5.480 habitants

Le 27 février, Fabienne VITRICE annonçait le chiffre "non encore officiel" du recensement 2015, devant les acteurs et recenseurs, au cours d'une cérémonie de clôture.

Le chiffre officiel sera annoncé par l'INSEE dans quelques semaines, après vérification et intégration des relevés hors-recensement.

La vidéo de la cérémonie est accessible sur le site internet de la ville de Fontenilles.



Elections

Elections départementales

Nos nouveaux Conseillers Départementaux, Marie-Claude Leclerc et Jérôme Buisson, ont été élus le dimanche 29 Mars, pour 6 ans, sur le nouveau canton de Plaisance-du-Touch, auquel appartient dorénavant la commune de Fontenilles.



19 mars, cérémonie en mémoire du cessez-le-feu en Algérie et dépôt de gerbe par Mme le Maire, entourée de ses élus et d'élus du Canton

En image

« Fontenilles est Charlie »

10 janvier, rassemblement exceptionnel en soutien aux victimes des attentats de Paris



A l'occasion du repas des aînés, Madame le Maire remet un bouquet à la doyenne, Mme Yvette VIGNERES





"Eteignez les lumières, allumons les étoiles"

Fontenilles s'est lancée depuis plusieurs mois dans une démarche globale d'optimisation de son éclairage public :

- ➔ Remplacement des ampoules énergivores
- ➔ Remplacement des lampadaires "grille-pain"
- ➔ Mise en place d'horloges astronomiques
- ➔ Installation de luminaires photovoltaïques

Fontenilles veut aller plus loin dans cette démarche et explore d'autres axes d'amélioration.

A l'instar d'autres communes alentours, Fontenilles va se lancer dans l'expérimentation de **l'extinction de l'éclairage public durant quelques heures la nuit**. Les communes qui ont lancé cette expérimentation l'an dernier ont toutes eu des retours positifs. Les habitants, un peu sceptiques au début, ont confirmé ne pas avoir subi de nuisances liées à cette extinction.

Le **quartier des Magnolias** a été choisi comme site pilote, principalement pour des raisons techniques : le circuit qui alimente le réseau d'éclairage de ce lotissement est indépendant du reste du village, et donc facile à couper sans impact pour les autres parties de Fontenilles.

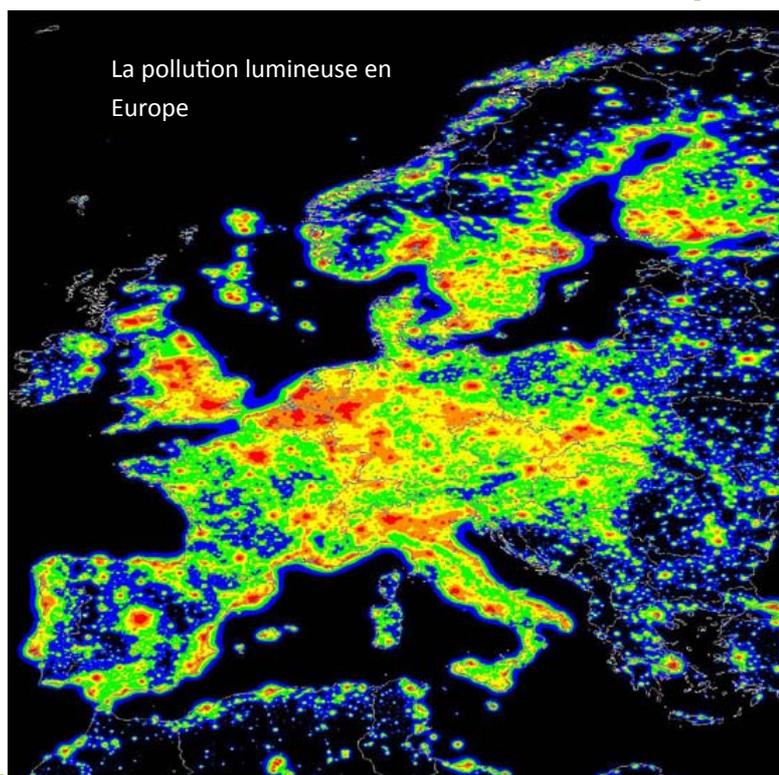
Une phase de concertation et d'information va être lancée avec les habitants de ce quartier, afin qu'ils soient parfaitement informés des modalités (période d'expérimentation, heures de coupure ...) mais surtout afin qu'ils puissent nous faire un retour par rapport à leurs ressentis et à leurs expériences pendant cette période.

La boîte mail « allumonslesetoiles@ville-fontenilles.fr » a été ouverte. Elle permettra à toute personne ayant un avis sur la question de poster sa remarque. Toutes les remarques seront compilées à la fin de la phase d'expérimentation.

Sans avoir besoin de machines à calculer, il est facile de comprendre que cette extinction rentre dans le cadre de la diminution des dépenses « inutiles », avec une économie attendue de l'ordre de 50% sur le poste "éclairage public". Le résultat de cette expérimentation nous aidera à prendre la décision d'étendre l'extinction à d'autres quartiers de Fontenilles.

L'autre impact positif attendu se situe au niveau de la pollution lumineuse, aussi appelée « photo-pollution », engendrée par les éclairages urbains, et ayant un impact de plus en plus surveillé sur la santé et sur le monde animal.

**Tout le monde étant concerné,
nous tiendrons tout le monde informé.**



Fauchage raisonné

Faisant suite à l'article du "Fontenilles Info" de septembre 2014, et en ce début de printemps, symbole de reprise de la végétation, il m'a semblé utile de rappeler les principes retenus pour l'entretien des bords de routes.

Afin de simplifier les calendriers d'entretien, nous avons décidé de nous caler sur les périodes et fauchages initiés par le Conseil Général, et d'instaurer sur Fontenilles le « Fauchage respectueux de la biodiversité » :

- ➔ L'herbe est coupée plus haute. La coupe a été fixée à 15 cm, au lieu des coupes rases effectuées auparavant. Cela permet aux espèces de se renouveler et de conserver une couverture végétale qui limite l'érosion des sols.
- ➔ Le nombre d'interventions a été diminué. La coupe de mi-avril a été supprimée car elle stimulait la croissance de l'herbe.
- ➔ Les accotements sont donc fauchés trois fois par an, mi-mai, mi-juin et à partir de la mi-octobre. Les talus ne sont plus débroussaillés que tous les 2 ou 3 ans.

Planning des tontes :

Semaine 15 : premier passage. Tonte des banquettes, de l'intérieur des fossés et des virages complets)

Semaine 23 : deuxième passage : idem

Semaine 41 : tonte complète



Objectif :
Zérø Phytø
sur notre commune !

Moins de pesticides !

La commune de Fontenilles vise depuis longtemps l'objectif « Zéro Phyto ».

Les chiffres sont là : malgré la croissance de Fontenilles et du nombre de zones à traiter, le Centre Technique Municipal est passé de 3.500 litres de pesticide utilisé en 2008 à 2.200 litres en 2014, soit une baisse de 40% en 6 ans. Ceci est à mettre au bénéfice de l'utilisation de nouveaux outils (machines à doser ...), mais surtout de la prise de conscience par les agents sur le terrain de l'impact sur la faune et la flore de l'utilisation des pesticides.

En complément, et afin de réduire encore plus la quantité de pesticides utilisés, il faudra mettre en place des solutions mécaniques dites « alternatives » comme le broissage mécanique et l'emploi d'outils manuels tels que la houe.

La mise en place de ces nouveaux moyens aura un impact sur l'aspect visuel. Il faudra que les Fontenillois apprennent à accepter des allées avec quelques herbes folles, des passages de tondeuses plus espacés, et même des aires à l'herbe plus haute et paraissant moins entretenues.



Une boîte mail « zerophyto@ville-fontenilles.fr » a été mise en place afin de recevoir vos remarques, positives ou négatives. L'objectif « Zéro Phyto » ne peut pas être atteint sans vous. Nous avons besoin de vous, vos remarques nous permettront d'aller plus loin. La faune et la flore vous remercient.



Christel BLASY
Adjointe au Maire
Affaires Scolaires

La mairie accompagne ses écoles

Le bien-être des enfants fontenillois est au cœur des préoccupations de la municipalité. Ainsi l'investissement au sein de nos écoles est constant tout au long de l'année. Nous pouvons faire un bilan très positif de notre première année de mandat.



Nous avons tout d'abord inauguré l'agrandissement du groupe scolaire de Génibrat. Nous avons construit, en parallèle, un terrain de grands jeux pour permettre de nombreuses activités sportives. Ce terrain est d'ailleurs particulièrement apprécié dans l'école. Peu de communes sont dotées d'un si bel ensemble scolaire moderne dans un parc boisé.

Notre autre établissement scolaire de La Fontaine, plus central, mais plus ancien retient toute notre attention. Nous voulons maintenant concentrer nos investissements sur cette structure. L'été dernier, nous avons doté l'élémentaire d'une structure de jeux. Nous allons poursuivre l'aménagement de la cour en rénovant le préau notamment. De nombreux autres investissements vont permettre une rénovation de cette école.

La municipalité a travaillé sur la mise en place d'un Plan d'Education Territorial (PEDT) et a beaucoup investi sur la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) afin de proposer un choix de qualité aux enfants. Nous avons eu de très bons retours de la part des parents et des enfants concernant toutes les activités proposées sur ce temps d'après classe. Notre prestataire animation propose en effet un programme varié afin que les élèves découvrent maintes activités sportives et culturelles. Ce changement de rythmes scolaires s'est fait facilement et nous travaillons continuellement pour offrir une prestation de qualité correspondant au mieux aux attentes des Fontenillois. Nous avons choisi de mettre les TAP aux mêmes tarifs que celui de l'ALAE ; de plus afin de satisfaire la demande des parents, un quart d'heure de garderie est offert afin qu'ils puissent récupérer leurs enfants sans précipitation à la fin des TAP.



Le changement de rythme scolaire imposant un temps de classe le mercredi matin, la municipalité a mis en place deux bus gratuits pour amener les enfants de La Fontaine vers l'ALSH se trouvant à Génibrat. Pour permettre aux parents travaillant loin de venir chercher leur enfant en toute tranquillité une garderie gratuite elle aussi, a été mise en place le mercredi de 12h à 12h45.

Le temps scolaire est aussi rythmé par un temps de fête. Comme chaque année la mairie a proposé d'une part, avec son prestataire animation (LEC grand sud) une journée de fête de l'enfance dans le parc de l'ALSH de Génibrat, journée pleine de bonne humeur et de rires, et d'autre part, pour Noël, un goûter a été offert aux enfants à l'école et un spectacle de magie a été proposé aux plus petits à l'espace Marcel Clermont. Les familles étaient au rendez-vous ainsi que le Père-Noël qui a pu faire quelques photos avec les enfants avant de repartir dans son traîneau.

Cette année auprès des écoles a été riche en événements. Un investissement continu est réalisé pour faire de nos écoles des lieux accueillants, offrant des prestations de qualité à nos enfants et la municipalité continuera de travailler dans ce sens ces prochaines années.

Le 4L Trophy des Hirond'L



Marie CHANEAC et sa coéquipière Alexia BORDES respectivement de Fontenilles et de Sainte-Foy-de-Peyrolières parties du 19 février au 1^{er} mars à la découverte des pistes marocaines dans le cadre du 4L TROPHY, auront connu une aventure de près de 6000 km, des souvenirs à foison, et en elles, un petit quelque chose de changé... Elles racontent : « Cette aventure du 4L TROPHY a été très enrichissante que ce soit par la rencontre des populations, nos actions humanitaires, la rencontre d'autres équipages, la création de liens d'amitié, les fabuleux paysages que nous avons vus au fil des kilomètres. Ceux-ci, d'une rare diversité cette année, principalement en raison de la neige et des fortes pluies qui se sont abattues sur le Maroc en décembre nous ont permis d'admirer un désert parfois verdoyant mais aussi de

voir des lacs émerger au milieu du sable... Nous sommes hors classement général car nous avons participé à la préparation d'un jardin d'enfants pour l'association Enfants du désert*, mais nous avons tout de même remporté le plus beau des cadeaux, celui de vivre une expérience unique, où le plus important est la solidarité, le partage et la bonne humeur. » Cette fabuleuse aventure n'aurait pas été possible sans leurs sponsors et leurs familles qu'elles remercient chaleureusement, et en particulier l'entreprise Sotecflu de Fontenilles.

**A l'occasion de l'anniversaire de ses 10 ans, l'association « Enfants du désert » avait proposé à 40 équipages « ambassadeurs » de découvrir son action auprès des enfants du grand sud marocain.*

Le carnaval des Animaux

Le 27 mars a eu lieu le carnaval organisé par l'Association des Parents d'Elèves des écoles primaires et maternelles de Fontenilles. Le thème cette année était « les animaux et les bébés animaux ». Une joyeuse farandole de guépards, girafes, oiseaux, tigres ou encore grenouilles a parcouru les rues du centre bourg, avant que Monsieur Carnaval ne soit brûlé.





Quoi de neuf ?

Notre commune possède un tissu associatif dynamique, varié, couvrant de nombreux domaines d'activités, qui permet à chaque Fontenillois de pouvoir pratiquer, sur son territoire, une activité sportive, culturelle ou d'accorder de son temps à d'autres activités solidaires.

Pour permettre à chacune d'elles de réaliser ses activités, la commune doit mettre à leur disposition nombre d'équipements. La population ayant fortement augmenté, les ressources n'augmentant pas en parallèle, il convient aujourd'hui d'optimiser leur utilisation en partageant le temps disponible de ces infrastructures entre les besoins de chacune des associations.

Depuis notre élection, c'est ce que nous nous efforçons de mettre en application. Dans un premier temps, nous avons regroupé les associations en 3 pôles thématiques (sport, culture, solidarité), nos objectifs étant d'assurer une meilleure compréhension des attentes, d'aller vers des projets collectifs et de donner du sens aux actions en valorisant le savoir-faire de chacune d'elles.

Même si cette organisation peut paraître, à certains, perturbante, elle est nécessaire pour faire face au défi qui nous attend : faire mieux avec moins de moyens. Des choix devront être réalisés dans le temps, et nous devons compter sur la solidarité de tout le tissu associatif, pour réussir ces challenges. Pour cela, les règles du jeu doivent être très claires, affirmées et respectées par tous.



Lors des rencontres avec le monde associatif, au cours de l'année 2014, le Maire adjoint en charge de la vie associative avait fait part de sa volonté de renforcer les relations entre les différents partenaires, de mettre en place des outils destinés à faciliter les relations Ville – Associations et de développer de nouvelles initiatives locales. Ainsi, la Commune de Fontenilles a décidé de proposer à ses partenaires associatifs la formalisation de leurs relations par la signature d'une "**Charte de partenariat de la vie associative**" dans laquelle la municipalité et les associations signataires prennent des **engagements réciproques**, réaffirment solennellement les valeurs auxquelles elles sont profondément attachées et qu'elles partagent et expriment la volonté de renforcer leur relations en se reconnaissant mutuellement comme partenaires véritables. La plupart des associations ont d'ors et déjà signé cette charte.

La délégation à la vie associative a de plus, souhaité mettre en place ou renouveler les conventions liant les associations à la commune. Ces conventions détaillent de manière plus spécifique les engagements des associations concernées et ceux de la commune. Elles ont pour objet de définir, d'une part, les conditions de mise à disposition de locaux et d'équipements municipaux et, d'autre part, les engagements réciproques des parties, tout en personnalisant la relation. Elles sont en cours de diffusion.

Ces efforts sont gages de notre volonté de mise en place d'une démarche qualité ayant pour objet l'accompagnement des dirigeants d'associations sur des problématiques telles que le juridique, le financier, le social... tout en conservant la qualité de service proposée aujourd'hui à l'ensemble de la population. Deux interventions ont déjà été réalisées : l'une sur la responsabilité juridique et pénale du dirigeant associatif, avec l'intervention d'un assureur, l'autre sur les modalités et les critères d'attribution de subventions.

Compte tenu de l'intérêt témoigné par une assemblée nombreuse, nous réitérerons les réunions thématiques cette année.



Un succès total pour le Badminton Club de Fontenilles

Les 14 et 15 mars 2015 s'est déroulé au gymnase de Génibrat le 3^{ème} tournoi national du Badminton Club de Fontenilles (BCF).

Le BCF a une nouvelle fois été à la hauteur de son rendez-vous, et pour la 3^{ème} année consécutive a mis la barre haute en offrant une qualité d'organisation et de prestations qui en dit long sur le succès de son tournoi.

Tout cela n'aurait pu se faire sans une réelle implication et un volontariat de tous les adhérents du club... pas moins de 20 personnes ont assuré le bon déroulement de cette manifestation durant tout le week-end.

A noter la belle prestation des Fontenillois qui se sont illustrés dans différentes catégories

Rendez-vous le 12 et 13 mars 2016 pour le 4^{ème} tournoi du BCF qui accueillera une catégorie supérieure pour augmenter encore le niveau de jeu et de spectacle !



Deux jours en chiffres :

- ➔ 7 Fontenillois vainqueurs
- ➔ 31 clubs représentés, dont Brest
- ➔ 212 joueurs
- ➔ 17 catégories différentes se sont affrontées
- ➔ 325 matchs ont eu lieu sur 7 terrains
- ➔ 20h de compétition



Bienvenue dans une galaxie de festivités

Depuis plusieurs années la municipalité organise et gère les différentes manifestations de la commune, notamment la fête de Fontenilles. Cela représente une lourde tâche où élus et souvent conjoints d'élus et quelques volontaires s'investissent sans compter dans l'organisation. Le groupe majoritaire municipal « FONTENILLES ENSEMBLE », avait dans son programme le projet de création d'un **Comité des Fêtes**. Ce projet est devenu une réalité depuis le 20 février 2015.

La création d'une association gérée par le comité ne doit pas se borner à la seule organisation de la fête de la commune. Elle devrait être aussi l'opportunité d'animer la commune avec des manifestations diverses pouvant faciliter une meilleure cohésion, le mieux vivre ensemble avec ces différences, qui nous enrichissent. Les élus accompagneront les initiatives.

Reste à souhaiter au Comité des Fêtes une bonne et dynamique organisation festive. La municipalité espère que les bonnes volontés ne tarderont pas à rejoindre cette nouvelle association.

Merci & Au revoir !

L'association DJS a pendant plusieurs années accompagné et animé des festivités de notre commune ainsi que des festivités privées. L'Association DJS a décidé d'arrêter ses activités et pour un 1€ symbolique de donner à la commune, tout son matériel de sono et éclairage. La municipalité salue et remercie DJS et son président Pascal SCHILTE pour son esprit ouvert envers les autres et son sens du bien commun. Qu'il soit rassuré, nous en ferons bon usage.





Plus d'arbres, plus de vie

De la terre plein les bottes et les vêtements, c'est ainsi que sont rentrés chez eux mercredi 18 mars, les enfants du centre de loisir de Fontenilles. Malgré tout, ils devaient afficher un grand sourire en racontant cette journée à leurs parents.

Dans le cadre de l'opération « **Plus d'arbres, plus de vie !** », la commune de Fontenilles a organisé de 14h à 16h30 ce jour-là, la plantation d'arbustes : des essences champêtres et des fleurs près des Villas de Larcan et des essences type arboretum (cèdre, châtaigner, tilleuls, ...) dans un lieu de détente bucolique qu'est devenu le parc de la Cazalère, ouvert au public en octobre 2014*.

Cet événement initié par la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe (FEEE), a permis de réunir les enfants du centre de loisirs accompagnés de leurs animateurs, des jeunes du Club Environnement du Collège Irène Joliot-Curie et du Point Accueil Jeunes (PAJ), des représentants du club de l'Orchidée, des élus de la commission Environnement et des services techniques municipaux.

Les services municipaux ayant préparé le terrain, le jour J le travail a été accompli par les enfants, entourés de leurs aînés, avec méthode, que ce soit pour faire les trous, ajouter du terreau, mettre les plants en terre, tasser le sol, planter les tuteurs ou installer les grilles protégeant ces petits arbres qui, deviendront grands.



Chaque action, depuis le commencement, a été couverte par une équipe de tournage et de photographe « en herbe » du PAJ.

Après l'effort, le réconfort, les participants ont partagé un goûter et chacun s'est vu remettre un verre recyclable aux couleurs de l'évènement.

Au fil des années, espérons-le, les enfants viendront voir comment pousse l'arboretum.

Cet évènement s'inscrit dans la démarche lancée par la municipalité de Fontenilles de favoriser l'éducation à l'environnement, de créer de la cohésion sociale et de la solidarité entre acteurs du territoire et entre générations.

Une première action avait été lancée en octobre 2014 avec la Journée « Nettoyons la Nature », où petits et grands s'étaient retrouvés pour débarrasser le village des débris en tout genre : canettes, mégots, papiers, pneus, ...

Malheureusement, 5 mois sont passés et de nouveaux déchets ont déjà remplacé les anciens...

N'oublions pas qu'agir pour l'environnement c'est l'affaire de tous ...

* Les plans ont été gracieusement fournis par la pépinière NAUDET, localisée à Prechac (33), partenaire de l'opération.





Taraneh JUHEL
Conseillère déléguée
Eco-énergies



LA JOURNEE GRAINE DE CHERCHEURS

Les CM2 de Génibrat en visite à l'INP-ENSIACET Toulouse

Lors des journées des arts et de la culture dans l'enseignement supérieur les 8, 9 et 10 avril 2015, l'INP Toulouse a consacré sa dernière journée aux enfants de 10 à 12 ans.

L'INP TOULOUSE, les doctorants qui travaillent sur les nouvelles énergies, les matériaux et alliages, l'association Délires D'Encre ont proposé aux élèves des classes de CM2 de l'école primaire de Génibrat, un après-midi d'ateliers sous forme de stands. Le marché des chercheurs, scientifiques, médiateurs et lycéens du Lycée de la Découverte ont accueilli les graines de chercheurs le **10 avril 2015 à l'INP-ENSIACET** pour partager avec eux un moment convivial autour des énergies renouvelables, des agro-matériaux et des pollutions, dépollutions par les plantes.

Arrivés en bus, (le transport est offert par la Mairie de Fontenilles), les élèves ont participé à cinq différents exposés de 25 minutes autour des thèmes proposés :

- ➔ Pollution, dépollution
- ➔ Délires D'ENCRE Plantes Graines Agro-matériaux
- ➔ Nouvelles Energies
- ➔ Polymères
- ➔ INP – Discussion Planète

A partir de ces thématiques, ces graines de chercheurs pourront débattre en classe sur l'avenir et la protection de la planète. Les petits citoyens donneront leurs idées sur l'environnement et le développement durable avec leurs mots d'enfants pour un avenir qui les verra grandir.



Zoom sur l'INP-ENSIACET :

L'École Nationale Supérieure des Ingénieurs en Arts Chimiques Et Technologiques (ENSIACET) est le plus grand pôle européen de formation d'ingénieurs dans le domaine de la transformation de la matière. C'est l'une des écoles de l'Institut National Polytechnique (INP) de Toulouse.

Elle accueille aujourd'hui 750 étudiants qui bénéficient de l'encadrement de 105 enseignants-chercheurs et le soutien d'une centaine de personnels techniques et administratifs.



Le Débat d'Orientation Budgétaire

Le 31 mars dernier, le Conseil Municipal s'est réuni pour voter les comptes administratifs 2014. Il a été également présenté le Débat d'Orientation Budgétaire 2015.

Le débat d'orientation budgétaire est obligatoire dans le cycle budgétaire. Il permet d'informer le Conseil Municipal sur la situation financière et économique de la collectivité. Il sert de base de discussion sur les orientations du budget annuel et l'analyse des investissements envisagés, l'endettement et les taux d'impositions.

Les orientations 2015

Le contexte national :

Entre 2014 et 2020, les collectivités locales disposeront de 65 milliards d'euros de moins en recettes de Fonctionnement.

Les différents gouvernements qui se sont succédés, obligent les collectivités locales à une contribution croissante pour participer à l'effort national de rétablissement des comptes publics.

En ces temps difficiles, comme de nombreux acteurs économiques, il est compréhensible que l'état demande aux collectivités locales, leur contribution à cet effort national.

Toutefois, nous ne pouvons **contester** que cette baisse des dotations soit basée sur un rythme d'effort trop **rapide** pour les collectivités qui ne peuvent maintenir leur capacité de développement.

Le contexte local : Le budget : Entre équilibre et rigueur

De 2015 à 2020, notre commune subira une **baisse des dotations de 1,4 millions d'euros**.

Cette **baisse de dotations** aura un double impact aussi bien sur notre budget de Fonctionnement que sur notre capacité d'Investissement.

Pendant la dernière décennie, face à une croissance démographique dynamique, la commune a investi dans de nouveaux équipements : un nouveau groupe scolaire et son extension, des équipements culturels (médiathèque / ludothèque), des aménagements de voiries...

Ces équipements ont généré des dépenses de Fonctionnement. A titre d'exemple depuis 2010, 4 classes en maternelles et 5 classes en élémentaires ont été créées, augmentant les charges (charges de personnels, service rendu, dépenses d'énergie).

Les dépenses de fonctionnement : Maîtrise et Economie

Les dépenses de fonctionnement couvrent toutes les dépenses nécessaires pour la collectivité.

Comme nous l'avons noté dans notre programme municipal, la majorité municipale s'est engagée dans des actions de maîtrise des charges communales.

Le vote du Budget 2015, présenté et voté début avril à **l'unanimité par le conseil municipal**, respecte parfaitement **nos engagements** puisque nos charges de fonctionnement sont identiques à 2014.

Nous avons mis en place pour 2015, un suivi des coûts par fonction soit l'équivalent d'une comptabilité analytique. Cette répartition permettra un meilleur contrôle des dépenses par domaine. (Education, Association, Cadre de vie...).

Le Débat d'Orientation Budgétaire

➤ **Les charges de personnels** représentent environ 50% du budget communal. Le conseil municipal a décidé de maintenir le gel des embauches et de ne pas remplacer les départs à la retraite.

Par rapport à 2014, le budget 2015 en charges de personnels a augmenté de +3.9%. Cette augmentation s'explique par des mesures obligatoires tels que :

- Reclassement d'agent (catégories C),
- Progression de carrière des agents,
- Assurance statutaire du personnel,
- Modification des rythmes scolaires.

Sur les charges de personnels, d'autres mesures seront menées à l'étude ces prochains mois, mais nous sommes aussi conscients que toutes ces mesures ont un impact sur le service public et devant une population de plus en plus exigeante, l'équilibre entre le service rendu et les moyens dont disposent la collectivité est fragile.

➤ **Les charges à caractères générales** (électricité, eau, contrat de prestation de service, maintenance...) :

Pour 2015 des actions concrètes ont déjà été réalisées comme par exemple **une économie annuelle de 15 000€** sur la renégociation des contrats énergies des bâtiments municipaux ou encore la renégociation des contrats de prestation.

Une réflexion est également menée sur une possible modulation de l'éclairage public dans certains quartiers.

Les recettes communales : limiter la pression fiscale

L'augmentation des taxes locales (taxe d'habitation, taxe foncière et taxe sur le foncier non bâti) est sûrement la plus simple à réaliser **mais** ce n'est pas la solution.

De très loin insuffisante pour pallier la seule baisse des dotations de l'état, il faudrait une augmentation très importante pour compenser ces diminutions – **inimaginable** de faire peser cet effort sur le budget des contribuables, déjà très alourdi par les pressions fiscales au niveau national.

Les dépenses d'investissement : une vision pluriannuelle nécessaire

Pour l'investissement, l'équipe municipale a souhaité travailler sur un recensement des besoins et la projection a été faite sur une vision pluriannuelle. Un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) sera proposé courant 2015.

Cette baisse des dotations aura bien évidemment un impact sur notre capacité à investir. Il est de notre devoir de réaliser des investissements réfléchis, qui auront une ouverture sur le plus grand nombre de Fontenillois et des équipements qui se voudront multifonctionnels.

Les demandes et les besoins sont nombreux. Mais là aussi, Madame le Maire et son Conseil Municipal devront mettre des priorités, en fonction des possibilités que la commune dispose.

Toutes ces sources d'économies ne nous éloignent pas de nos engagements.

Pour 2015, nous avons décidé de continuer à soutenir nos différents acteurs locaux, de maintenir des subventions aux associations, de soutenir la jeunesse et les dépenses liées à la culture et de maintenir le lien intergénérationnel.

Notre objectif reste inchangé sur l'ensemble du mandat : des finances saines et des dépenses raisonnées pour un service public maintenu et irréprochable.



« Echos du Futur Fontenilles - EF² »



En novembre 2014, la commune de Fontenilles s'est engagée dans un partenariat avec l'INP-Toulouse (Institut National Polytechnique de Toulouse) par le biais de la signature d'une convention baptisée « Echos du Futur Fontenilles : EF² ».

Elle permettra à la municipalité d'être l'interlocuteur privilégié entre le milieu éducatif et l'INP afin de faciliter l'accès au monde de la culture scientifique et de l'innovation aux jeunes du territoire.

De nombreuses actions déjà menées viennent illustrer cette convention.

Rencontre avec les chefs d'établissements

Dans le cadre de la convention EF², l'ensemble des activités réalisées et à venir ont été présentées fin mars aux chefs d'établissements scolaires présents.

Cette rencontre fût le moment privilégié de mettre en adéquation des besoins des établissements scolaires en terme de sorties pédagogiques, exposés, stages ou autres, avec les possibilités offertes par l'INP.

La séance a commencé par la présentation de la convention par Fabienne VITRICE, Maire de Fontenilles , suivi par un états de lieux des points suivants :

- Forum des métiers à Saint-Lys le 31 janvier 2015
- Retour sur l'expérience sur la sortie des élèves de 3^{ème} au Laboratoire INP, analyse des réponses au questionnaire
- Prochain événement au collège de Fontenilles programmé le mardi 28 avril, de 10h30 à 12h30, Ateliers Sciences & Techniques pour les classes de 3^{ème} : intervention de M. Joseph-Marie PLEWA, doctorant au Laboratoire Plasma et Conversion d'Energie (LAPLACE) de l'Université Paul Sabatier (www.laplace.univ-tlse.fr)

Les besoins identifiés :

- aire profiter les autres classes de 3^{ème} de Fontenilles, St Lys et Fonsorbes des ateliers existants sur une journée entière,
- Identifier toutes les possibilités d'activités dans le cadre de la convention : visites dans les écoles, à l'extérieur, chez INP,
- Participer au forum des métiers en 2016 à Fonsorbes courant janvier ou février: expos, affiches + objets/ projets/ applications représentatives,
- Visiter la ferme photovoltaïque de Seysses et son parcours pédagogique avec M. Yannick JAUZION.

Madame le maire a proposé de mettre à disposition des bâtiments communaux pour accueillir les événements à venir.

Visite des collégiens au laboratoire ENSIACET-INP

50 élèves de 3^{ème} des collèges de Fontenilles (AST : Ateliers Sciences & Techniques) et de St-Lys (DP3H) ont été invités à visiter les laboratoires INP-ENSIACET.

Le thème choisi étant le développement durable et les énergies renouvelables, les élèves ont participé à 4 ateliers organisés autour des thèmes suivants:

- ➔ La voiture à hydrogène : ce qu'il faut retenir
- ➔ La conversion électromécanique
- ➔ Un groupe autonome et 100% renouvelable !
- ➔ Les piles et accumulateurs, une solution durable ?

A la suite de cette sortie, un questionnaire a été distribué aux élèves. Voici quelques suggestions de leur part : prolonger la visite sur une journée pour mieux échanger avec les doctorants, visiter l'école et les labos (chimie en particulier), les machines.

FORUM DES METIERS

Les élèves de 3^{ème} des trois collèges (Saint-Lys, Fontenilles et Fonsorbes) sont venus chercher des informations sur leur orientation pour la prochaine année scolaire qui conditionnera leur avenir professionnel lors de la journée porte ouverte du collège Léo Ferré à Saint-Lys le 31 Janvier 2015.

Mickaël FAUCHER, doctorant au Laboratoire LAPLACE (composante INP-ENSEEIH) était parmi les professionnels venus rencontrer les collégiens et parents dans le collège où s'est déroulé cette année le forum des métiers.

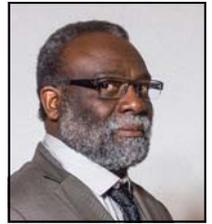
Les élèves du collège Irène Joliot-Curie de Fontenilles et leurs parents ont également participé à cet évènement qui avait pour but de promouvoir les énergies durables et de susciter la curiosité de nos collégiens envers les filières scientifiques.

Pour Mickaël FAUCHER, l'exercice aussi était nouveau. Plus habitué à parler de sciences avec ses pairs, spécialistes comme lui des nouvelles énergies, il a dû adapter son langage à un public non averti pour le sensibiliser à la recherche et à l'intérêt de travailler dans un domaine en pleine expansion, favorisant le progrès en respectant l'environnement. C'est avec ferveur, qu'il a su parler de son quotidien, de son métier et des études qu'il a suivies.

Son discours, simple, compréhensible pour tous a su intéresser parents et adolescents aux métiers auxquels l'INP-Toulouse prépare par les formations dispensées dans ses 7 écoles. Il a su rassurer et donner l'espoir aux jeunes en expliquant son parcours. Oui, a-t-il insisté, « *Après un BEP électronique et, grâce aux passerelles et aux directives sur l'égalité des chances, j'ai pu suivre des études d'ingénieur et continuer en doctorat.* »

Il est à parier que l'INP Toulouse retrouvera quelques collégiens du canton de Fontenilles dans une de ses écoles d'ici quelques années.





Médiathèque

Tours et détours en Occitanie

Le samedi 21 mars, la médiathèque a raisonné des mots et des sons des origines, ceux de la culture occitane, des mots qui donnent un sens à notre accent, des sons veloutés et entraînants.

Tout à commencé par des histoires d'aigle et de gros rats - ou devrais-je dire *agla e ratas* - ponctuées d'air de différentes cornemuses venues d'une large région occitane : la boha, la cabrette, la musette. Tout un univers de poésie et de fantaisie pour enchanter petits et grands, conté par Jean-Michel ESPINASSE.

E cric e crac, lo conde ei acabat.

Guillaume LOPEZ, poly-instrumentiste de renom dans le monde occitan, joue de sa voix et d'une large gamme d'instruments à vent : boha, fifre, flute traversière. Il est accompagné de Thierry ROQUES à l'accordéon. Ensemble ils créent une musique métissée qui rapproche les rivages de Méditerranée, mélange de sonorités venues d'Espagne, du Maghreb et bien sûr d'Occitanie. Des rythmes et des sons faits de tradition et de modernité qui nous évadent dans des univers proches et lointains à la fois.



Médiathèque

Portraits à livres ouverts

Encore de belles rencontres en ce début d'année à la médiathèque autour de Maryse BERNEDE peintre auteur de l'exposition « Portraits à livres ouverts ». Ce ne sont pas moins de 16 classes de la maternelle aux CM des groupes scolaires de La Fontaine et Génibrat qui sont venues découvrir cette exposition. Parmi celles-ci, les enfants de huit

classes ont pu échanger leurs impressions avec l'artiste, découvrir sa démarche artistique, ses techniques et, par-dessus tout, son incroyable trousse de calligraphe.

Une découverte qui pour de nombreux élèves s'est ensuite prolongé en classe, en arts plastiques, autour de projets pédagogiques. La médiathèque joue là parfaitement son rôle de passeur de savoirs et poursuit avec les enseignants un partenariat des plus enrichissants.

Agenda de la Médiathèque de Fontenilles

- ➔ **Jusqu'au 25 avril : Exposition Occitània**
- ➔ **Du 28 avril au 29 mai : Mai photographique.** Exposition photos de Pierre RIEU « Course dans le grenier »
- ➔ **Samedi 30 mai de 9 h à 13 h : Vide-bouquins dans la cour de la médiathèque**
- ➔ **A partir du 2 juin : Exposition de peinture d'Alain BALLEREAU.**
Alain BALLEREAU vit et travaille à Verdun sur Garonne. Ses peintures sont des paysages rêvés, lointains souvenirs entre ciel et terre, entre ombre et lumière, opacité et transparence, silhouettes errantes...



Pierre RIEU



Alain BALLEREAU



AIDE AU TRANSPORT

Le service technique municipal est engagé dans cette offre de service.

Un nouveau règlement intérieur, adopté lors de la séance du conseil municipal du 31 mars 2015, précise le fonctionnement de ce **service mis à disposition des personnes, dépourvues de moyen de locomotion, pour effectuer des achats ou se rendre à des rendez-vous médicaux**. Retrouvez le règlement intérieur sur le site de la commune www.ville-fontenilles.fr, rubrique Services Pratiques.

Ce service permet d'aller dans des communes limitrophes pour un modique coût de 4€ ; il fonctionne le lundi après-midi, le mercredi matin (priorité à l'épicerie sociale) et le jeudi matin.

La réservation se fait en mairie, une semaine avant la réalisation du déplacement.



AUTONOBUS

Suite à la mise en place de la ligne 5 (Rieumes - Saint-Lys - Fontenilles - Toulouse- Arènes) qui permet avec ses 6 rotations (aller et retour) quotidiennes de se rapprocher de la métropole, le Conseil Général propose un service à destination des personnes à mobilité réduite ainsi que des seniors en perte d'autonomie grâce à Autonobus.

En effet, le bus est équipé d'une plate-forme permettant l'accès à un fauteuil roulant : un abri bus situé au centre bourg, installé par les services municipaux, prévoit cette manœuvre.

Pour utiliser ce service, vous devez vous inscrire auprès de la **Régie Départementale des Transports de la Haute-Garonne**:

- Par courrier: 68/70 boulevard Pierre SEMARD,
BP 75225, TOULOUSE 31079 Cedex 5
- Par mail: autonobus-31@rdt31.fr
- Par téléphone: 05 61 61 67 67 ou N° vert : 0800 31 31 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)



Ensuite, chaque trajet doit être réservé au moins 24h à l'avance

Peuvent bénéficier de ce dispositif, les personnes en fauteuil roulant ou titulaires d'une carte d'invalidité à 80 % avec la mention « cécité » ou « besoin d'accompagnement » délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Les personnes âgées de 60 ans et plus présentant une perte d'autonomie donnant droit à l'Aide Personnalisée d'Autonomie pourront également en bénéficier.

Vivre chez soi en toute confiance

Pour favoriser votre maintien à domicile, le Conseil Général de la Haute-Garonne met à votre disposition:

Téléassistance 31

Un service gratuit (à l'exception du coût des appels vers la centrale d'écoute ou de ceux liés au test hebdomadaire de bon fonctionnement). Grâce à ce dispositif, un simple geste vous permet d'être écouté, réconforté ou secouru.

Chez vous, vous êtes équipé d'un système simple :

- un transmetteur est placé près de votre téléphone (ligne fixe).
- une télécommande ultralégère (sous forme de pendentif ou de bracelet) vous permet, par simple pression, d'alerter à distance le standard.



Au Conseil général, un standard de réception d'appels permet de vous identifier immédiatement, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Dès la réception de votre signal, les services vous rappellent aussitôt :

- si vous êtes en mesure de répondre, nous faisons le point ensemble afin de prendre les dispositions nécessaires,
- si vous n'êtes pas en mesure de répondre (chute éloignée du téléphone, perte de connaissance...), la procédure d'urgence est alors lancée.
- Les contacts inscrits dans votre dossier sont appelés : enfants, petits-enfants, amis, voisins, médecins ou pompiers...

Une chaîne de solidarité s'organise rapidement pour vous apporter confort et réconfort, en toute sécurité



Si vous souhaitez être équipé du dispositif Téléassistance 31, venez retirer le coupon d'inscription à l'accueil, à la mairie (vous pouvez aussi le télécharger sur le site du CG) puis renvoyez-le, une fois rempli, sous enveloppe affranchie au :

Conseil Général de la Haute Garonne.
Direction Politiques Territoriales Infrastructures
Personnes Agées et Personnes Handicapées
Téléassistance 31
1, boulevard de la Marquette
31090 Toulouse Cedex 9

Tél. 05 34 33 32 04 ou 05 34 33 32 05



Maison VIALADE au féminin

Depuis janvier 2015, Marie-Pierre VIALADE a ouvert la nouvelle boucherie-crèmerie à Fontenilles. C'est la version féminine de la "Maison Vialade" créée en 1966 à Fonsorbes par Raymond VIALADE à qui a succédé son fils Olivier.



Marie-Pierre, Perrine et Quentin sont présents pour vous servir avec sourire et dynamisme des produits gourmands et de qualité.

N'oublions pas le « 20 c'divin » afin de se rassembler chaque 20 du mois pour un moment de convivialité à la mode espagnole.

Ô Safran Doré

Installée depuis juillet 2014 en tant qu'agricultrice à Fontenilles, Nathalie BALANTRADE cultive le safran, l'un des produits les plus chers de la table.

Nous vous invitons à visiter le très beau site internet de Ô Safran Doret : www.o-safran-doret.com, où vous pourrez tout apprendre sur la culture de cette très belle épice dans la safranière de Nathalie. Les gourmets pourront y trouver une boutique en ligne où le safran est vendu sous différents formats.

Les coordonnées de Ô Safran Doré sont les suivantes : contact@o-safran-doret.com
44, chemin du Garrouset 31470 Fontenilles – Téléphone : 09 51 93 93 82



Le magasin « Dia » de Fontenilles fait peau neuve !

Carrefour Contact viendra remplacer très prochainement Dia dans le paysage du centre commercial des Portes de Savès. A l'heure où nous imprimons ce journal, la date d'ouverture n'est pas encore complètement définie.

Deux à trois semaines de travaux seront nécessaires pour « habiller » les 924 m² de surface de vente, où près de 10.000 produits (contre 4.000 aujourd'hui) seront agencés et proposés aux Fontenillois.

Plus d'informations dans le prochain numéro du Fontenilles Info.



Lys Auto 31 est désormais sur la commune de Fontenilles, zone de l'Espèche, route de Lias. Le Garage LYS AUTO 31 est membre du réseau AD Carrosserie et BOSCH Car Service.

Il propose ses services de carrosserie et d'entretien mécanique pour votre automobile ainsi qu'un choix de véhicules d'occasion toutes marques et pour tous budgets.

Mariages 2014

FRENOT Stéphane & LAVIE Stéphanie – 5 avril
 BOSELLI Ludovic & VILLINO Sylvie – 19 avril
 CERVANTES Francisco & LE GUEN Audrey - 9 mai
 MOULART Franck & CHARCOT Valérie – 31 mai
 RAUZY Olivier & DEPAYS Morgane – 7 juin
 ROBOAM Olivier & PROUVEUR Laura – 21 juin
 BAGUENA Renaud & BRU Aurélie – 28 juin
 BAUZON Thomas & FELTEN Amélie – 5 juillet
 BUREL Laurent & BUIL Sylvie – 5 juillet
 BOLON Christophe & LLOBELL Julie – 16 août
 FABRE Nicolas & GIOT Stéphanie – 16 août

SUNE Jean & DISPANS Lara – 23 août
 SAFORCADA Nicolas & MURATET Cécile – 30 août
 ZAFRA-BASTIDA Alain & RICHET Mélanie – 30 août
 POURCET Christophe & LIMA Mélanie – 6 septembre
 VELU Julien & VASQUEZ Roxane – 6 septembre
 TOFFIN Aurélien & DUBOURG Marion – 13 septembre
 MONTEIL Daniel & SOULÉ Hugues – 4 octobre
 FOLIO Fabrice & BONCOEUR Véronique – 11 octobre
 LECHEVREL Arnaud & DESMEURS Catherine – 8 novembre
 POUJOLET Sylvain & MAZENQ Candy – 8 novembre
 LAFORGUE Francis & BOUFIL Sylvie – 20 décembre

Naissances 2014

ALMEIDA MARQUES Caroline - 5 octobre
 ANRIGO Malone, Isabelle, Éliane - 10 février
 BAALI Lina - 10 mars
 BAGELET Mathis - 15 septembre
 BALSEMIN Jules, Emilio, Sam - 24 mai
 BARTHAS Théo, Louis - 22 novembre
 BEAUQUEL Eléonore, Eileen - 29 janvier
 BELKEBIR Mohamed, Afif - 19 mars
 BELLEVILLE Aymeric, Alain, Cédric - 9 février
 BÉNONY Cyriane, Candice - 10 mars
 BINET ROCHEDY Agathe, Sylvie, Françoise - 8 octobre
 BORELLO Sofia, Lisa - 6 février
 BOSSINI Fabio, Robert, Alain - 12 août
 BOUTAYEB Ayoub - 12 avril
 BRODZIAK Anaé - 18 octobre
 CHASSIN DE KERGOMMEAUX Élise, Camille, Marie - 28 juillet
 COLIN Léo, Edouard, Christian - 26 juillet
 CONTE Calie, Maguy, Claudine - 6 mai
 COUPAT MARQUET Manon, Eliane, Nicole - 17 septembre
 DANIZAN Romain, Philippe, Emilien - 22 mars
 DEBUIRE Lexie - 25 octobre 2014
 DELIPINAR Altay, Jean - 21 mars
 DI DOMENICO Matteo, Leon - 7 août
 DUPUY Adam, Jacques, Daniel - 7 mai
 FALETTI Lyla, Marie, Dominique - 24 mars
 FRAÏSSE Adèle, Marie, Corinne - 8 juin
 FRENOT Sarah, Ghislaine, Claudine - 10 août
 GAGNEUR Anaïs, Katherina, Irma - 27 octobre
 GANTHE Raphaël, Romain, Daniel - 16 mai
 GEFFRAY Nina, Mary - 22 juillet
 GOGLY Baptiste, Marc, Louis - 26 juillet

GOMEZ TREMPIL Baptiste - 10 août
 GOZDZIAK Eden, Pierre - 27 mai
 JOLIVET Nolan, Théo - 22 septembre
 KOOB Amine - 6 novembre
 LABARRE Emilien, Olivier, Franck - 21 février
 LACAMOIRE Leymis - 13 mai
 LANGLAIS Juliette, Catherine, Odile - 22 novembre
 LANTA Alésio, Antoine, Joffrey - 26 janvier
 MERLET Agathe, Marie - 5 novembre
 MORALES Elena, Vanessa, Marie - 20 septembre
 MUNOZ Manon, Aline, Irène - 26 février
 OLLAND Inès, Noëlle, Jeanne - 12 mars
 PALUMBO Milan, Loulou, Rémi - 14 juin
 PERRINO MONTENY Liam - 15 octobre
 PETITHOMME Arthur, Harold - 27 septembre
 PETRISSANS Anna - 28 avril
 PIERSON Alice, Régine, Bernadette - 4 novembre
 PIROVANO Kelly, Princesse - 21 septembre
 POURCET Pablo, Lino - 1 décembre
 PRAT Charles, Noël, Jean - 9 juin
 PROST Éléa, Amélie - 26 juin
 PRUNIER Loïc, André, René, Michel - 2 février
 PUECH Lyvian, Théléo, Lancelot - 26 mars
 RAMALHETE Albane, Constancia, Guillemette - 24 septembre
 RASPAUD DEHLINGER Diane, Adeline, Vanessa - 11 mars
 RÉMY PENA Mana - 28 décembre
 REYES Valentin, Alexander - 28 décembre
 ROCACHER Jade - 18 janvier
 SAUZEREAU Tina, Marie, Elise - 15 août
 STEPHANT Alban, Louis, Vincent - 4 septembre
 SUMA BRUNET Louis, Robert, Jean-Louis - 27 mars

Décès 2014

ANDRIEU Marie, veuve MASSE – 15 mars
 BOSELLI Mario – 19 mars
 BOUIGUE Suzanne, veuve LORMIÈRES – 19 février
 BOUJILLY Patricia – 10 juillet
 CABANEL Georges – 18 juillet
 FLAMIN Claudine, veuve LAOUAT – 19 mai

GAUTIER Manon – 2 novembre
 JUMEL Christian – 4 mars
 KOPP Hans-Peter – 14 février
 LAFFORGUE Irène, veuve GUY – 13 août
 ROQUEFORT Jean – 26 février
 VERSOLATO Serge – 21 septembre

La Mairie

La mairie est ouverte:

- ➔ Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
- ➔ Le samedi: de 9h à 12h

Pour contacter la mairie:

- ➔ Téléphone : 05.61.91.55.80
- ➔ Mail : accueil@ville-fontenilles.fr



Permanences des Elus

Permanences des élus

Mme le Maire : le mercredi de 18h15 à 19h45

Vous pouvez rencontrer les adjoints au Maire sur rendez-vous: Christophe TOUTEVICH, Philippe NIVERT, Christel BLASY, Lucien DOLAGBENU, Annie DEGEILH, Philippe PIGATTO (le lundi) et Sandrine SARRAZIN. Contacter la mairie pour pouvoir prendre rendez-vous.

NUMEROS D'URGENCES :

- ➔ Numéro d'appel d'urgence européen : 112
- ➔ SAMU: 15
- ➔ Gendarmerie (ou Police) : 17 ou 05 34 47 01 80
- ➔ Pompiers : 18

Autres numéros utiles :

- ➔ Dépannage 24h/24 GAZ : 0800 47 33 33
- ➔ Accueil Gaz Naturel Raccordement : 0 810 224 000
- ➔ Urgence Electricité : 0801 131 333
- ➔ Clinique Occitanie Muret : 05 61 51 88 88
- ➔ Hôpital PURPAN : 05 61 77 22 33
- ➔ Hôpital RANGUEUIL : 05 61 32 25 33
- ➔ Urgence Médecins : 0 805 85 31 31 (nuit, week-end et jour férié)
- ➔ Urgence eaux, Syndicat des eaux en cas de problèmes en dehors des heures d'ouverture : 05 61 56 00 00 (choix 4)
- ➔ Pharmacie de Fontenilles : 05 61 91 42 00

Malade la nuit, le week-end
ou un jour férié ?

Avant de vous déplacer
téléphonez

39 66
allo docteur

En Midi-Pyrénées, il y a toujours
un médecin à votre écoute,
à partir de 20h et toutes les nuits,
week-ends et jours fériés.

Si une vie
est en danger,
aucune
hésitation :
contactez
tout de suite
le **15** (SAMU)

Pour trouver un médecin
à votre écoute

Suivez les conseils
de votre Agence Régionale de Santé
et des médecins de Midi-Pyrénées



Nouvel arrêt de bus Arc-En-Ciel



En remplacement de l'arrêt existant au niveau de Lascrabère, et en accord avec le Conseil Général, nous avons profité de la montée en puissance de la ligne 5 pour ramener l'arrêt plus près du centre.

La nouvelle localisation de cet arrêt a été concrétisée par l'installation d'un abri bus. Plus près du centre -ville et des zones de parking, cet emplacement a surtout permis de prendre en compte la demande du Conseil Général de répondre aux normes PMR, ce qui permettra aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux seniors en perte d'autonomie de pouvoir accéder aux nouveaux bus "Autonobus". En effet, le bus est équipé d'une plate-forme permettant l'accès à un fauteuil roulant.

Pour utiliser ce service, vous devez vous inscrire auprès de la régie départementale des transports de la haute Garonne (68-70 BD Pierre SEMARD à Toulouse) tél : 05 61 61 67 67 ou N° vert : 0800 31 31 33 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Chaque trajet doit être réservé au moins 24h à l'avance

Les conditions d'accès : carte d'invalidité à 80%, seniors de plus de 60 ans présentant une perte d'autonomie.

Plus de renseignements auprès du Conseil Général ou via le site www.haute-garonne.fr/fr/nos-actions/deplacements/reseau-arc-en-ciel-transport-interurbains.html

Ligne 5 en direction de TOULOUSE

Principaux arrêts desservis en direction de TOULOUSE	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun
	Mar	Mar	Mar	Mar	Mar	Mar
N° de Service	Mer	Mer	Mer	Mer	Mer	Mer
	Jeu	Jeu	Jeu	Jeu	Jeu	Jeu
	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven
	502	504	506	508	512	514
Rieumes (Le Foirail)	05:45	06:15	06:45	07:15	08:30	15:15
Sainte-Foy-De-Peyrolieres (Salle Des Fêtes)	05:55	06:25	06:55	07:25	08:40	15:25
*Saint-Lys (Boulodrome)	06:00	06:30	07:00	07:30	08:45	15:30
Fontenilles (Mairie)	06:05	06:35	07:05	07:35	08:50	15:35
Leguevin (Avenue Des Pyrénées)	06:15	06:45	07:15	07:45	09:00	15:45
Toulouse (Aneto)	06:30	07:05	07:40	08:10	09:20	16:00
Toulouse (Chardonnet)	06:35	07:15	07:55	08:25	09:30	16:10
*Toulouse (Arènes) - (1)	06:40	07:20	08:05	08:35	09:40	16:20

Restez informés

Il existe sur Fontenilles plusieurs façons de se tenir informé :

- Les panneaux lumineux situés l'un à l'entrée du village, en arrivant depuis la route de Léguevin ou de La Salvetat et l'autre devant l'école La Fontaine. Ce matériel, vieillissant et difficile à maintenir, est malheureusement régulièrement en panne. Nous examinons les possibilités techniques et budgétaires pour en installer de nouveaux.
- Le site internet « www.ville-fontenilles.fr » : lui aussi vieillissant est en complète refonte et le nouveau site devrait pouvoir remplacer l'existant avant la fin de l'année.
- La lettre d'information (newsletter) : il suffit de s'abonner depuis le site de la ville pour recevoir de l'info événementielle ou d'urgence dans votre boîte mail.



- La page Facebook de la mairie: une page « Mairie de Fontenilles » a été créée fin 2014. Abonnez-vous pour être régulièrement informé de l'actualité fontenilloise.

- Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), nous avons à l'étude un réseau de personnes qui pourraient être appelées par SMS. Cette fonction serait activée dans des cas d'urgences ou d'alertes. Il sera fait appel à des volontaires.

Fontenilles Info

Périodique d'informations municipales.

Directrice de publication : Fabienne Vitrice

Elus ayant participé à la rédaction des articles : Christel Blasy, Annie Degeilh, Claude Dies, Lucien Dolagbenu, Taraneh Juhel, Jordane Oudot, Philippe Pigatto, Sandrine Sarrazin, Christophe Tountevich.

Merci à Isabelle Caubet, de la Médiathèque de Fontenilles

Dépôt légal à parution

Impression : BCR Imprimeur - SIRET 382 547 610 00032 - Tel : 05.62.67.77.08 - Site <http://bcr-imprimeur.com>

Comité de rédaction : Mairie de Fontenilles

Rédacteur en chef : Philippe Nivert

Votre imprimeur participe activement au respect de l'environnement, en retraitant ses déchets, en utilisant des encres végétales et des papiers issus de forêts durablement gérées

Tribune libre

FONTENILLES INFO 2015-01 - Avril 2015

Majorité Municipale

Voilà maintenant un an que la liste Fontenilles Ensemble a été élue. Vous nous avez offert à une grande majorité votre confiance et nous nous devons de ne pas faillir à la tâche qui nous incombe : respecter les engagements pris, rester proche des fontenillois et de leurs préoccupations, apporter tout notre savoir-faire et notre savoir-être pour le bien de la collectivité.

Certes, le contexte national et local est difficile. Aujourd'hui, Fontenilles, comme les autres collectivités territoriales, subit de plein fouet la baisse des dotations de l'Etat. Cette baisse affectera tout particulièrement notre capacité d'investissement et l'équilibre de nos budgets.

Toutefois, nous ne souhaitons pas céder au pessimisme ambiant et même si notre volonté clairement affichée est celle de finances saines, nous trouverons les moyens de répondre aux attentes des fontenillois et des futurs arrivants. Le Premier Ministre a déjà fait un pas en annonçant le 08 avril une mesure de soutien à la trésorerie des collectivités locales : le préfinancement du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA) qui facilitera nos investissements.

Nous avons déjà actionné, durant cette première année de mandature, des leviers qui nous permettront des économies notables de fonctionnement et une vision pluriannuelle de nos dépenses d'investissement :

- Maîtrise des charges de personnel et réorganisation des services,
- Comptabilité analytique qui permet un meilleur contrôle des dépenses
- Proposition d'établir des critères de répartition des subventions (validé par la commission des associations)
- Mutualisation des services, des commandes
- Renégociation des contrats de prestation et de services
- PPI (Plan Pluriannuel d'investissement) qui assure une meilleure vision des investissements à venir.

La maîtrise du développement démographique de Fontenilles est au centre de nos préoccupations. Nous avons convenu avec le porteur de projet du Lotissement « Les Résidences du Savès » que ce dernier sortira en trois tranches : septembre 2015 (34 logements), septembre 2016 (40 logements dont 27 sociaux) et septembre 2017 (38 logements dont 16 sociaux) afin de maîtriser nos effectifs scolaires et de ne pas avoir à gérer massivement un flux de population qui occasionnerait de forts besoins en équipements.

Nous faisons face à une capacité de traitement insuffisante de notre station d'épuration qui ne nous permet plus aujourd'hui de délivrer de permis de construire. Nous sommes en contact permanent avec les services de l'Etat et du SMEA-Réseau 31 afin de débloquent cette situation qui trouvera une solution pérenne avant la fin de l'année puisque nous nous sommes engagés à des réalisations de travaux. Ces travaux ont fait l'objet d'une demande de DETR (subvention d'Etat) qui a été acceptée. Nous sommes malheureusement tributaires aujourd'hui d'un retard considérable pris par le SMEA-Réseau 31 sur les travaux de la station intercommunale de la Salvétat-Saint-Gilles à laquelle nous aurions du pouvoir nous raccorder en mars 2015. Un article dans le prochain journal sera dédié à ce sujet afin que vous puissiez en être informés en toute transparence.

Fidèles à nos engagements et à nos idées d'équité, de justice et de loyauté envers nos administrés, croyez bien que toutes nos actions sont et seront menées en ce sens. Nous comptons aussi sur vous, fontenillois, présidents ou membres d'associations, commerçants ou entrepreneurs, jeunes et aînés, pour nous permettre d'avancer dans le bon sens commun.
Ensemble, dans la construction d'un avenir serein pour Fontenilles et pour ses administrés !

Opposition Municipale

INFORMATION:

- **Urbanisme:**

Sur deux lotissements prévus en 2015, un seul sortira pour l'instant de terre, la résidence du Lac avec 112 logements (dont 48 sociaux). Le permis de lotir du lotissement Lagrange avec ses 78 logements (dont 24 sociaux) a été refusé par arrêté municipal.

Concernant, le projet « Hollywood sur Garonne » sur la commune, nous n'avons à ce jour aucune information officielle (autres que présentées par les journaux), Merci de se rapprocher de la mairie pour toutes interrogations.

- **Station d'épuration chemin Starguets**

Rappel de notre dernière tribune:

En réunion du 8 septembre 2014, Madame Le Maire de Fontenilles indique que les services municipaux sont bien conscients que la station d'épuration ne fonctionne pas à son rendement maximum. Pour cette raison, les travaux d'aménagement de la station, effectués en 2012, ont fait l'objet d'une réception avec des réserves.

La DDT31 estime que la station d'épuration présente **des problèmes importants de fonctionnement**

Sur le plan hydraulique, cette station ne peut traiter qu'un débit journalier d'environ 300m³/jour au lieu de 504m³/jour prévus initialement.

Aujourd'hui, nous sommes toujours dans l'attente d'une solution sur les dysfonctionnements constatés concernant la capacité de traitement de la station.

SITUATION:

- **Commissions Municipales:**

Un pas en avant pour l'équipe de la minorité, deux commissions supplémentaires ont été ouvertes avec notre participation d'un élu par commission :

⇒ Commission des associations

⇒ Commission de l'éducation

Et prochainement la commission de l'urbanisme

INTERCOMMUNALITE – CCGT :

- **Avenir : Transfert de la compétence jeunesse**

Un comité de pilotage a été mis en place accompagné par deux coordinateurs, dont le coordinateur de la commune de Fontenilles, afin de préparer le transfert de la compétence pour le 1er juillet 2016.

- **Projet Piste B.M.X.**

Le 10 février 2015, le conseil communautaire a voté à la majorité le coût prévisionnel et le plan de financement, et a autorisé le président de la CCGT à prendre tout acte relatif à ce projet. Nous avons été **contre**, non pas par opposition au projet lui-même, mais pour des raisons de santé budgétaire de la CCGT.

A titre d'ex, l'état des finances de la CCGT ne permet pas de couvrir une compétence imposée comme celle de l'instruction des permis de construire (ADS). Répartition de ce coût à 25% porté par la CCGT et 75% par les communes.

Si les finances de la Communauté de communes sont aujourd'hui équilibrées, l'avenir reste incertain **voir difficile vu les transferts à venir, comme il a été jugé par la Chambre Régionale des Comptes en 2013, et par l'étude financière réalisée en 2014 mandatée par la CCGT.**

CONTACT :

Par mail : fontenillesdemain@gmail.com

Par courrier : en Mairie

Thérèse MONFRAIX, Jocelyne TRIAES,
Nicolas PANAVILLE, Georges VAUVILIER